



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Algie vasculaire de la face

Question écrite n° 42816

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'algie faciale, maladie neurologique dont souffrent environ 150 000 Français. L'algie faciale est une perturbation du système nerveux qui se manifeste par des douleurs de la face s'assimilant à des brûlures insoutenables, conduisant les spécialistes à qualifier cette maladie de « maladie du suicide ». En effet, les patients souffrant d'une forme sévère et chronique d'algie vasculaire de la face en viennent à s'isoler du monde extérieur et de leurs proches, tant leurs cris de douleurs sont déchirants. Depuis 2018, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a accepté la mise sur le marché de trois anticorps monoclonaux, l'Aimovig, l'Emgality et l'Ajovy, pour les migraines chroniques et réfractaires mais non pour l'algie vasculaire de la face, au motif qu'ils n'auraient pas prouvé suffisamment leur efficacité. Par ailleurs, seul l'Emgality a reçu une AMM en mars 2021, mais aucun des trois n'est remboursé pour cette pathologie. Or, à défaut d'un tel remboursement, la plupart des patients sont condamnés à des souffrances insupportables, dès lors qu'ils ne peuvent consentir à exposer des sommes qui représentent environ 3 000 euros par an au bas mot. C'est pourquoi, considérant que 14 pays européens ont déjà consenti à autoriser et à rembourser ce traitement pour les malades atteints d'algie vasculaire de la face, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour s'aligner sur ses partenaires et permettre, ce faisant, de répondre à l'extrême détresse des malades victimes de ce supplice.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42816

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8545

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)